

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19 – LA VILLE À VOS CÔTÉS

Pendant le déconfinement aussi, la Ville d'Annecy organise chaque jour les conditions de maintien du service public, répond aux besoins des usagers et des acteurs de la lutte contre le Covid-19, et s'engage en faveur des acteurs économiques impactés.

Les travaux de réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle « test », avenue du Rhône, débutent lundi 15 juin

Dans le cadre du plan mobilité mené par l'agglomération du Grand Annecy et la Ville d'Annecy, une piste cyclable bidirectionnelle provisoire va être matérialisée sur le viaduc de l'avenue du Rhône, afin de créer une liaison entre la route de Chevennes, sur la commune déléguée de Cran-Gevrier, et l'avenue de Chevène à Annecy.

Les travaux, menés par la Ville, débutent lundi 15 juin et s'achèveront en fin de semaine.

Les inscriptions périscolaires et aux centres de loisirs débutent le 15 juin

Les inscriptions aux activités périscolaires, à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs municipaux se dérouleront **du 15 juin au 14 août 2020 via le Portail familles**. Rendez-vous sur le site de la Ville d'Annecy www.annecy.fr.

Les personnes qui ne possèdent pas d'accès Internet, ou qui ont des difficultés à faire leur inscription sur le portail familles, peuvent se rendre dans les accueils de proximité pour récupérer et remplir la « fiche de renseignements 2020 – 2021 ».

+ d'infos sur ces inscriptions : inscriptions.familles@annecy.fr ou 04 50 88 99 47/41

La livraison de repas pour les séniors qui en bénéficient se poursuit jusqu'au 31 août

Proposée par la Ville au début du confinement, pour pallier la fermeture des restaurants séniors, la livraison de repas à domicile se poursuivra jusqu'au 31 août, pour tous les séniors qui en bénéficient. L'ouverture de trois restaurants sur les 6 existants (Coznà, Ritz et la Grenette), selon les conditions sanitaires en vigueur, ne permettant pas, en effet, d'accueillir le nombre de personnes habituel, la Ville a choisi de maintenir ce service durant tout l'été.

Le confinement a favorisé la biodiversité

Les équipes des espaces verts, paysages et biodiversité ont assuré, durant tout le confinement, le maintien du service public, en menant des actions prioritaires, dans le respect des règles sanitaires (entretien des arbres et végétaux et des aires de jeux, ramassage des déchets, maintien de la production au centre horticole, préparation de la saison estivale).

Avec le confinement, les équipes de la Ville ont pu constater que la nature avait repris ses droits dans certains secteurs. La présence humaine plus discrète, le silence, une circulation réduite, des interventions sur les espaces verts reportées, tout ceci a permis à certaines espèces florales sauvages de reprendre leurs places et à la biodiversité de se développer. Diverses variétés d'orchidées sauvages ont été découvertes par les jardiniers municipaux.

Ce constat a confirmé la volonté de la Ville de maintenir cette flore sauvage en intervenant différemment sur les secteurs où elle était présente et en poursuivant l'évolution de son plan de gestion vers une plus grande prise en compte des systèmes écologiques urbains.

Canards et cygnes ont aussi profité du confinement

Vidés des promeneurs et des touristes, les bords du lac avaient profité le calme, tout comme les canards et les cygnes habitués des lieux. Ceux-ci ont en effet, durant quelques semaines, pu retrouver leur nourriture habituelle (de l'herbe ou des algues). Plus de pains, ni de frites au menu mais une alimentation saine et qui les préserve. Rappelons, s'il le fallait, qu'en aucun cas les canards ou les cygnes ne se nourrissent de pains ou autres produits consommés par l'homme. La fin du confinement pourrait en effet inciter les promeneurs à reprendre leurs mauvaises habitudes. Qu'ils n'en fassent rien !

Information de l'Agglomération du Grand Annecy

Pensez à rapporter vos huiles alimentaires en déchèterie

L'agglomération du Grand Annecy a mis en place des « baraques à huile » dans deux déchèteries de la Ville (Annecy-le-Vieux et Cran-Gevrier). Si vous résidez sur la commune d'Annecy, il vous est possible de récupérer une « olibox » (seau de 3 litres parfaitement étanche), pour collecter vos huiles alimentaires usagées (friture, conserve, fond de poêle ou de bouteille). Une fois plein, il suffit de le ramener à la déchèterie. Les huiles collectées seront valorisées en biocarburant.

+ d'infos : www.labaraqueahuile.fr

Tous les horaires d'ouverture des déchèteries sur www.grandannecy.fr

Consultez les informations concernant le coronavirus Covid-19 sur www.annecy.fr

La vidéo du jour : « Une nouvelle implantation du marché de la Vieille Ville »

Si vous souhaitez revoir les différentes vidéos de la Ville d'Annecy :

www.annecy.fr

Facebook : [facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/)

You tube : <https://www.youtube.com/Villeannecy>

La Ville d'Annecy vous remercie de continuer à appliquer les gestes barrière.

Ensemble, faisons bloc contre le Coronavirus !